

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi vingt-deux novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 19 novembre 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guilhem GUERIN, Président.

Sont EYFALD, Conseiller communautaire délégué, délégué au service de l'ouverture de la séance, reçoit les fonctions de secrétaire.

Etalemt, pñkenta

[illegible]

Alcornoque en venta con obligación de comprar.

M. Sarah CHAMBLAY donne poussette à M. Marie-Claude BODIN
 M. Jean-Christophe GUYOT donne poussette à M. Michel CUMBERTAUX
 M. Alexandre PONTMARTIN donne poussette à M. Emile BARBETIN
 M. Ludovic DERAGOT donne poussette à M. Kévin GORE JURY
 M. Sébastien LARCHEZ donne poussette à M. Gilles TONDA
 M. Yves Isabelle DESROUX donne poussette à M. Brunaïssa OSA
 M. Jérome RAYOT donne poussette à M. Marie-Ève L'ARDET
 M. Sébastien LEBLANC donne poussette à M. Marie-Christine BÉGIN
 M. Thierry MOUTON donne poussette à M. Gilbert BERNARD
 M. Yves Nadia MALIN donne poussette à M. Guillaume DUBREY
 M. Laurent CHIRIB donne poussette à M. Hilda YVETTE ZAHAR BEY
 M. Philippe LAFITE [DARTE] donne poussette à M. Sylvie BOISSETTE
 M. Vincent RUT donne poussette à M. Jean-Marie LACROIX
 M. Yves Nadine REYAT donne poussette à M. Barry WROGANS
 M. Frédéric VÉLON donne poussette à M. Marie-Christine BÉGIN
 M. Huguette LACROIX donne poussette à M. Jean-François FODORON

M. Emile-Roger LOMBART, M. Gilles BÉGIN, M. Vincent LÉVES, M. Marc BÉTHUNE, M. Vincent JALBY, M. Serge NOIR, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DESPÉ, M. Laurent LAFAYE, Mme Nicole CARLÉ, Mme Marie LAFAYE, M. Vincent BÉGIN, M. Jean-Louis

© 2000 Blackwell Science Ltd
Journal of Internal Medicine 247: 399–407

Engagement d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Umogem Métropole leudit Boissac commune du Vige appartenant de Monsieur HATWILL et Madame LYNAH

102 103 104

Engagement d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire au profit de Limoges Métropole lieudit Boissac commune du Vigen, propriété de Monsieur HATWELL et Madame LYNAM

Délégation du 22 novembre 2024



TÉLÉCHARGER